

BRÈVES ÉCONOMIQUES Maroc

Une publication du SER de Rabat
5 au 20 juillet 2025

Le chiffre à retenir

+19%

**Hausse des arrivées
touristiques au 1er
semestre 2025**

Le Maroc a enregistré 8,9 millions d'arrivées touristiques au premier semestre 2025, soit une progression de 19 % par rapport à la même période de 2024, selon le ministère du Tourisme. Le mois de juin a marqué un pic avec 1,7 million d'arrivées, en hausse de 11 % en glissement annuel.

Ce dynamisme confirme la reprise du secteur, le Maroc étant la première destination touristique d'Afrique en 2024, avec 17,4 millions de visiteurs. Cette reprise est portée par le renforcement des connexions aériennes, avec un programme de développement des infrastructures aéroportuaires accompagné d'un investissement de 42 Mds MAD (soit environ 4 Mds EUR) d'ici 2030. Il est ainsi prévu d'étendre et la moderniser plusieurs aéroports clés du pays, dont celui de Rabat et de Casablanca, avec l'objectif d'accueillir jusqu'à 80 millions de passagers par an d'ici 2035, contre environ 30 millions actuellement. Deux priorités structurantes sont désormais identifiées : l'élargissement de l'offre d'hébergement et l'amélioration de l'animation touristique.

Marché du travail au Maroc en 2024 : une reprise contrastée

[D'après la récente publication du Haut-Commissariat au Plan : "Activité, emploi et chômage - résultats annuels 2024"](#), l'économie nationale a créé 82 000 postes d'emploi en 2024, compensant légèrement les pertes de 2023 (-157 000 postes). Cependant, cette progression masque une dynamique territoriale déséquilibrée, puisqu'en milieu urbain 162 000 emplois ont été créés tandis que le milieu rural a enregistré une destruction nette de 80 000 postes, confirmant la fragilité structurelle de l'emploi agricole liée au stress hydrique. Le secteur des services a concentré l'essentiel de la création nette (+160 000 postes), loin devant l'industrie (+46 000) et le BTP (+13 000).

Le taux d'activité stagne à 43,5 %, et le taux d'emploi recule légèrement à 37,7 % au niveau national. Les femmes demeurent sous-représentées sur le marché du travail, avec un taux d'activité de seulement 19,1 % en 2024, contre 68,6 % pour les hommes. Ce taux est non seulement faible au regard des besoins en croissance inclusive, mais surtout très en retrait par rapport aux pays comparables : selon les estimations modélisées de l'OIT, le taux de participation des femmes à la population active dans les pays à revenu intermédiaire inférieur s'élève à 41 %, soit plus du double du niveau observé au Maroc.

Entre 2023 et 2024, le chômage augmente de 0,3 point de pourcentage, atteignant 13,3 % et demeure particulièrement élevé chez les femmes (19,4 %) et les jeunes de 15 à 24 ans (36,7 %). Par ailleurs, le sous-emploi (personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles) touche désormais 1,08 million d'actifs, en augmentation en particulier dans le milieu rural. Près de 70 % des emplois agricoles sont non rémunérés, et seulement 30,6 % des actifs occupés bénéficient d'une couverture médicale liée à l'emploi. L'économie reste marquée par une forte informalité, des disparités territoriales et une inadéquation croissante entre formation et débouchés productifs.

La configuration actuelle du marché du travail traduit ainsi une croissance de l'emploi davantage quantitative que qualitative. L'insertion professionnelle reste précaire, faiblement contractuelle. En dépit d'une transition démographique favorable et d'un capital humain en amélioration, la faible participation féminine, l'informalité persistante (77 % de l'emploi est informel au Maroc) et les carences du secteur productif contraignent la capacité de l'économie marocaine à générer un emploi inclusif et soutenable selon le HCP.

Activités macroéconomiques & financières

Inclusion financière : progression du taux de bancarisation à 58 % en 2024

Selon les dernières statistiques publiées par Bank Al-Maghrib, le taux de bancarisation au Maroc s'est établi à 58 % à fin 2024, contre 54 % un an plus tôt. Cette hausse s'explique notamment par l'intégration, pour la première fois, des données actualisées du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2024), en lieu et place des projections démographiques utilisées jusqu'ici. Le nombre de personnes physiques disposant d'au moins un compte bancaire actif a progressé de 3 % en un an, pour atteindre 15,4 millions d'individus. Cette dynamique traduit une amélioration de l'inclusion financière, bien que des écarts subsistent selon le genre et l'âge. Ainsi, 70 % des hommes adultes sont bancarisés (contre 67 % en 2023), contre 46 % des femmes (42 % en 2023). Par tranche d'âge, le taux de détention de comptes atteint 82 % chez les hommes de 25 à 30 ans, tandis que le pic pour les femmes est observé chez les plus de 60 ans, à 56 %. Ces données traduisent une progression continue de l'accès aux services financiers, dans un contexte de transformation numérique du secteur bancaire.

Gouvernance sportive : adoption du projet de loi portant création de la Fondation Maroc 2030

Le Conseil de gouvernement, réuni le 10 juillet sous la présidence d'Aziz Akhannouch, a adopté le projet de loi 35-25 relatif à la création de la Fondation Maroc 2030, sur présentation de Fouzi Lekjaa, ministre délégué chargé du Budget. Cette nouvelle structure constitue un jalon institutionnel dans le cadre des préparatifs pour l'organisation des grandes compétitions sportives à venir, notamment la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du monde 2030. La Fondation aura pour mission d'assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre des engagements de l'État, en lien avec les exigences fixées dans les cahiers des charges CAF et FIFA. Elle adoptera une approche participative, mobilisant l'ensemble des acteurs concernés : administrations, entreprises publiques, collectivités territoriales, société civile, diaspora marocaine et acteurs du football national et continental. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des orientations stratégiques du Roi Mohammed VI, formulées lors du Conseil des ministres du 4 décembre 2024, visant à faire du Maroc un hub africain de l'organisation d'événements internationaux.

Efficiencia de l'investissement au Maroc : une amélioration conditionnée à la gouvernance des grands projets publics

[Selon le budget économique exploratoire 2026 du Haut-Commissariat au Plan](#), sur la période 2010-2019, le Maroc a maintenu un ratio de Formation Brute de Capital Fixe (indicateur économique mesurant l'investissement) au PIB élevé à 28% du PIB, en progression par rapport au 26,1% de la décennie précédente. Le rendement du capital s'est cependant détérioré, se traduisant par une baisse de la contribution de la FBCF à la croissance du PIB, qui est passée de 1,7 point entre 2000 et 2009 à seulement 0,9 point entre 2010 et 2019, malgré une augmentation de son poids relatif dans la production nationale. Toutefois, l'évolution récente entre 2021 et 2024 laisse entrevoir un léger redressement de cette contribution, atteignant 1,2 point, en lien avec une reprise de l'investissement, mais sans inversion significative de la tendance de fond. Le maintien d'un écart aussi marqué entre le volume d'investissement et la croissance obtenue suggère des enjeux d'efficacité liés à une allocation des ressources encore sous-optimale, à la prépondérance de projets à faible effet multiplicateur, souvent portés par le secteur public, ainsi qu'à une répartition sectorielle qui ne cible pas suffisamment les segments à forte valeur ajoutée. Cette tendance pourrait s'infléchir dans la mesure où les grands chantiers engagés par le pays s'accompagnent d'une logique de transformation économique.

Grands projets, environnement, industries

Dessalement : le groupe OCP met en service le pipeline d'eau dessalée de Jorf Lasfr à Khouribga

OCP (Office Chérifien des Phosphates), à travers sa filiale OCP Green Water a inauguré le pipeline qui permettra d'acheminer jusqu'à 80 millions de m³ d'eau dessalée par an du site de pompage de Jorf Lasfr vers la mine de phosphate de Khouribga. D'une longueur de 203 kms, le pipeline dont la construction a démarré au 1er trimestre 2023 a nécessité un financement de 5 milliards de dirhams dont un prêt de plus de 1 milliards de MAD de la SFI (groupe Banque Mondiale). Ses capacités permettront également de couvrir les besoins de la ville de Khouribga en eau potable. Par cette réalisation, le groupe OCP poursuit son objectif d'autonomie hydrique en alimentant tous ces sites miniers en eaux non conventionnelles.

Marché carbone : 2^e édition de la Conférence "Scaling of Carbon Markets in Africa" le 8 juillet à Casablanca

Le 8 juillet s'est tenue à Casablanca la 2^e édition de la Conférence "Scaling of Carbon Markets in Africa" (organisé conjointement par Casablanca Finance City Authority et le groupe CDG) en présence de la Ministre Leila Benali. La CDG accompagnera et structurera un marché volontaire du carbone qui répond aux exigences de l'article six de l'Accord de Paris, ainsi qu'au dispositif CORSIA (Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation), en cohérence avec les ambitions nationales en matière des CDN (Contributions déterminées au niveau national) et le Nouveau modèle de développement du Royaume. Pour la Ministre ce marché doit être perçu comme un outil d'ancrage du modèle de développement énergétique et économique, mais surtout social.

Hydrogène vert : 5e réunion du Comité d'investissement de l'Offre Maroc pour l'hydrogène vert

Le ministre chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques, Karim Zidane, a présidé, le 10 juillet, la 5^e réunion du Comité d'investissement de l'Offre Maroc pour l'hydrogène vert, en présence de Nizar Baraka, ministre de l'Équipement et de l'eau, et de Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du développement durable. Cette réunion a permis de valider les résultats des études et la totalité des engagements du consortium Total Energies, CIP, A.P. Moller Capital dans le cadre du contrat signé avec l'État marocain devant SM Mohammed VI et le Président de la République française en octobre 2024. Cette réunion a également permis d'évaluer l'état d'avancement des échanges avec les 5 autres investisseurs sélectionnés par le Comité de pilotage de l'Offre Maroc pour l'hydrogène vert et de restituer les travaux du sous-comité infrastructures.

Interconnexions électriques : Xlinks retire sa demande d'examen du projet Maroc-Royaume-Uni et annonce une réorientation du dispositif

La société britannique Xlinks 1 Limited a officiellement retiré sa demande d'autorisation relative au projet de liaison électrique entre le Maroc et le Royaume-Uni, introduite en novembre 2024. Dans une lettre adressée à l'autorité d'examen au sein de l'Inspection de l'aménagement du territoire, l'entreprise indique que cette décision fait écho à la déclaration du ministère britannique de la sécurité énergétique et de la neutralité carbone (DESNZ), selon laquelle il n'est « plus question à ce stade de considérer un contrat pour compensation différentielle négocié pour le projet ». Le projet proposait de relier Dakhla au Sud-Ouest du Royaume Uni par un câble sous-marin d'environ 4 000 kms d'une capacité de près de 4 GW. Xlinks affirme désormais travailler « à vive allure à une voie alternative de mise en œuvre », en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs concernés.

Transport ferroviaire : Colas Rail signe un nouveau contrat de 162 M MAD pour l'extension de la LGV jusqu'à Marrakech

L'ONCF a attribué au groupement Colas Rail – Colas Rail Maroc un marché de 162 M MAD (environ 15,4 M EUR) pour le doublement de la voie ferrée entre Moghara et Ksar Sghir, ainsi que le remaniement de la gare de Ksar Sghir. Les travaux porteront sur la superstructure et la caténaire. Colas Rail avait déjà été attributaire d'importants marchés il y a quelques mois dans le cadre de ce même projet.

Télécommunications : L'ANRT lance un appel à concurrence pour l'octroi des licences 5G

En conformité avec la stratégie Maroc Digital 2030, un appel à concurrence a été lancé par l'ANRT (Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications) pour l'octroi de licences pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de télécommunications utilisant les technologies mobiles de 5ème génération. L'appel précise les modalités de fourniture commerciale des services, les obligations de couverture et de qualité de service de chaque titulaire, ainsi que les modalités régissant le déroulement du processus et l'évaluation des offres, laquelle évaluation fera l'objet d'un rapport public. Pour répondre à un calendrier ambitieux, le déploiement s'appuiera dans un premier temps partiellement sur les infrastructures 4G existantes tout en rendant certains sites compatibles avec la 5G.

Indicateurs macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	2,9 %	-	-	1,5 %	-	-
FMI	2,8 %	1,5 %	13,2 %	2 %	4,1 %	69,1 %
Bank Al-Maghrib	3 %	0,9 %	-	1 %	-	-
Haut-Commissariat au Plan	3 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	3,5 %	69,8 %

Indicateurs macroéconomiques 2025

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	3,9 %	3,8 %	-	1,5 %	-	-
FMI	3,9 %	2,3 %	12,6 %	1,5 %	3,8 %	68,3 %
Bank Al-Maghrib	-	-	-	-	-	-
Haut-Commissariat au Plan	3,8 %	-	-	1,5 %	3,9 %	69,9 %

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr